



CC Pays d'Aubenas-Vals (Siren : 240700310)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Ucel
Arrondissement	Largentière
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	22/12/1994
Date d'effet	22/12/1994

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean Yves MEYER

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace Deydier
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07200 UCEL
Téléphone	04 75 94 61 12
Fax	04 75 94 07 78
Courriel	ccpav@wanadoo.fr
Site internet	<a href="http://www.vals-les-bains.com/vals/fr/page_maire/ccpav.html">http://www.vals-les-bains.com/vals/fr/page_maire/ccpav.html</a>

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	27 941
Densité moyenne	106,09

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Aizac (210700035)	153
07	Antraigues-sur-Volane (210700118)	552
07	Asperjoc (210700167)	425
07	Aubenas (210700191)	12 324
07	Genestelle (210700936)	296
07	Juvinas (210701116)	178
07	Labastide-sur-Bésorgues (210701124)	258
07	Labégude (210701165)	1 389
07	Lachamp-Raphaël (210701207)	82
07	Laviolle (210701397)	124
07	Mézilhac (210701587)	103
07	Saint-Andéol-de-Vals (210702106)	550
07	Saint-Didier-sous-Aubenas (210702296)	872
07	Saint-Etienne-de-Boulogne (210702304)	392
07	Saint-Joseph-des-Bancs (210702510)	197
07	Saint-Julien-du-Serre (210702544)	843
07	Saint-Michel-de-Boulogne (210702775)	150
07	Saint-Privat (210702890)	1 649
07	Ucel (210703252)	2 122
07	Vals-les-Bains (210703310)	3 483
07	Vesseaux (210703393)	1 799

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>adhésion au SIDOMSA pour le traitement</i>
- Autres actions environnementales <i>Création,entretien et gestion de sites structurants en bordure de l'Ardèche dans le cadre du schéma de cohérence des activités sportives et de loisirs liées à la rivière (sites du poisson et de dugradus) en concertation avec le SI Ardèche Claire. Création et gestion d'un domaine forestier intercommunal accompagnant et permettant la mise en valeur de la table d'orientation du rocher des COMbes.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale

## Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*sont déclarés d'intérêt communautaire: l'aménagement, l'entretien, et la gestion de la zone d'activités industrielle, commerciale et tertiaire existante de Chamboulas (Ucel), ainsi que la zone du Bourdary (Aubenas) et la zone de la Prade (St Joseph des Bancs). Seront déclarés d'intérêt communautaire sur proposition du conseil communautaire la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de nouvelles zones intercommunales d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et touristiques. Sont déclarés d'intérêt communautaire l'attribution d'aides économiques au maintien, à l'extension ou à l'accueil d'activités dans les zones déclarées d'intérêt communautaire, ainsi que la promotion et la recherche de partenaires pour le développement économique.*

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Modification de l'article 6-Construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire comme suit : - la gestion et l'entretien de la médiathèque Jean Ferrat.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Equipements sportifs et culturels dont la capacité technique et d'accueil excède les seuls besoins de la commune d'implantation, et dont le regroupement des moyens peut-être considéré comme un facteur de développement local. Animation culturelle et touristique du pays en concertation avec les communes. Mise en place et renforcement de projets culturels : évènements, musées, expositions,... Promotion, aménagement d'hébergements à vocation touristique.*

## Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

## Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*définition commune par commune dans les statuts de la voirie qualifiée d'intérêt communautaire*

## Développement touristique

- Tourisme

*Animation culturelle et touristique du pays en concertation avec les communes. Promotion, aménagement d'hébergements à vocation touristique.*

## Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

*Modification de l'article 4-politique du logement et du cadre de vie comme suit : - La création et la gestion d'un pôle seniors intercommunal.*

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

## Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

*adhésion de la communauté de communes à la structure porteuse du pays de l'Ardèche méridionale*

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

*Modification de l'article 1-Aménagement de l'espace des statuts comme suit : L'équipement du territoire intercommunal en communications électroniques, soit : - l'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi, - la réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux, - la gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux, - la passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ses activités, - l'organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques. Pour mener à bien l'exercice, la commune adhère en lieu et place de ses communes membres, au syndicat porteur du projet dénommé : Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique ou tout autre personne publique qui viendrait s'y substituer.*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SM de gestion du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (250702388)	SM ouvert	142 925
07	Syndicat mixte d'études des Monts et Vallées d'Ardèche (200025401)	SM fermé	47 312
07	Syndicat mixte du Pays de l'Ardèche méridionale (200001642)	SM ouvert	139 882
07	SIDOMSA, Syndicat pour la destruction des ordures ménagères du secteur d'Aubenas (250701851)	SM fermé	70 267
07	SIVA - SI de la vallée de l'Ardèche appelé Ardèche Claire (240700658)	SM fermé	93 257

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)